

*Haïse reparante et vertueuses usées
pour le temps. — Gaïlle des arbres les
moins pénétrables*

GAZETTE DES CAMPAGNES

JOURNAL DU CULTIVATEUR ET DU COLON PARAISSANT TOUS LES JEUDIS

Rédacteur-Propriétaire :

FIRMIN H. PROULX.

L'abonnement peut dater du 1er de chaque mois, ou commencer avec le 1er numéro de l'année. On ne s'abonne pas moins que pour un an. L'avis de discontinuation doit être donné par écrit, au Bureau du soussigné, UN MOIS avant l'expiration de l'année d'abonnement, et les arrérages alors devront avoir été payés; si non, l'abonnement sera censé continuer, malgré même le refus de la Gazette au Bureau de Poste. Tout ce qui concerne la rédaction et l'administration de ce journal doit être adressé à FIRMIN H. PROULX, Rédacteur-Propriétaire.



ANNONCES :

Première insertion 10 centins par ligne
Deuxième insertion, etc..... 3 centins par ligne
Pour annonces à long terme, conditions libérales.

Ceux qui désirent s'adresser tout particulièrement aux cultivateurs pour la vente de terres instruments d'agriculture, etc., etc., trouveront avantageux d'annoncer dans ce journal.

MM J. B. Rolland & Fils, libraires à Montréal
M. J. A. Langlais, libraire à St. Roch de Québec
ont bien voulu se charger de l'agence de la "Gazette des Campagnes."

ABONNEMENT : } Si la guerre est la dernière raison des peuples, l'agriculture doit en être la première } ABONNEMENT :
\$1 PAR AN } Emparons-nous du sol, si nous voulons conserver notre nationalité. } \$1 PAR AN

SOMMAIRE

Revue de la Semaine : La cause de la colonisation à Montréal et à Québec;—Grande assemblée à Montréal dans le but d'assurer le succès de cette œuvre patriotique;—Résumé du discours du Révd. M. Labelle, curé de St. Jérôme, en cette occasion.—Souscription généreuse par un citoyen de St. Jacques de Montréal, en faveur de la colonisation.—Les directeurs de la société de colonisation de la ville de Québec font appel à la population canadienne afin de leur venir en aide pour aider à la colonisation du Lac St. Jean.—Des visiteurs distingués seront présents à la prochaine exposition de la Puissance à Ottawa.—Cinq délégués représentant les intérêts agricoles d'Angleterre sont en route pour le Canada.—Conférences en Angleterre, sur l'importance de la colonisation au Manitoba et autres contrées du Nord-Ouest.

Causerie Agricole : Des assolements: Suite du huitième principe d'assolements.—Choix des plantes suivant les débouchés et la facilité que l'on a de vendre ses produits.—Résumé des principes applicables à tout assolement.

Sujets divers : Apiculture: Comment les abeilles font la cire ou leurs rayons et le miel.—Versement du blé.—Cueillette et conservation des fruits; importance de se procurer des arbres fruitiers de choix; M. Auguste Dupuis, pépiniériste au Village des Aulnaies peut nous offrir cet avantage.—Le progrès naît de la pratique et de la théorie.

Choses et autres : Fromage canadien en Angleterre.—Emploi du blé d'Indo pour balais.—Le commerce du fromage et du beurre.

Recettes : Manière de faire ressortir les écritures usées par le temps.—Mastic pour les plaies des arbres.

Annonces : Apprentis typographes demandés.—En vente: le cheval *Young Messenger*, appartenant à la Société d'Agriculture du comté de Kamouraska.—Soumissions pour le Canal et l'Ecluse de Ste. Anne, rivière Ottawa.—Terres à vendre à St. Pacôme.—M. l'abbé Provancher, du Cap-Rouge, P. Q., offre en vente du "blé d'automne de Québec."

Nous informons ceux qui désirent s'abonner à la Gazette des Campagnes que nous leur expédierons, avec les lors numéros de la Gazette, 17e année, le commencement du feuilleton *Les Compagnons de Minuit*, afin qu'ils puissent avoir cette histoire au complet, l'abonnement devant alors dater du 11 juin dernier. On pourra aussi faire dater l'abonnement, de la date où on en fait la demande; il faudra alors l'indiquer,

REVUE DE LA SEMAINE

La cause de la colonisation est aujourd'hui plus que jamais l'objet d'une grande attention de la part des amis de l'agriculture. A Québec et à Montréal on redouble d'efforts pour obtenir des souscriptions et par là assurer à la classe ouvrière qui se trouve actuellement sans ouvrage, le moyen de s'établir sur des terres. De son côté la Législature de Québec, à sa dernière Session, a voté une somme d'argent qui serait égale aux souscriptions faites par des particuliers à Québec et à Montréal, dans le but de venir en aide à ceux qui désirent défricher nos forêts, et c'est pour avoir droit à cette allocation que l'on s'empresse de faire appel à la générosité des cœurs charitables.

Le Révd. M. Labelle, apôtre infatigable de la colonisation, vient de convoquer à Montréal une assemblée publique dans le but de promouvoir cette œuvre de première nécessité pour le pays. Nous sommes heureux de le dire, dans cette œuvre de dévouement, ce Monsieur paraît avoir l'appui de tous les canadiens.

Voici le rapport de cette assemblée, que nous empruntons au *Courrier de Montréal*:

"L'appel du Révd. M. Sentenne avait été entendu. Une foule compacte de ses paroissiens se pressait hier soir dans la vaste salle de l'école St. Jacques. Sur les premiers bancs on remarquait, entre autres, M. le Curé de St. Jacques, M. le Curé de St. Jérôme, Son Honneur le Juge Papineau, MM. C. A. Rochon, avocat, Alfred Larocque, Sr., Joseph Perrault, Dr. A. Craig, F. X. St-Charles, président de la Banque d'Hotelaga, Huguet-Latour, etc., etc.

"Vers 8 heures, S. H. le juge Papineau ayant été appelé à présider, rouvrit les procédés par quelques remarques sur le but de l'assemblée, puis il introduisit le Révd. M. Labelle qui monta sur l'estrade au milieu des applaudissements.

"M. le curé de St. Jérôme débuta en exprimant le plaisir qu'il éprouvait à rencontrer les paroissiens de